



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Journée mondiale des malades et dimanche de la santé

C'est en 1992 que le Pape Jean-Paul II a institué la **journée mondiale des malades dans l'Eglise**, en référence au sanctuaire de Lourdes où beaucoup de malades viennent chercher du réconfort voire la guérison auprès de la sainte Vierge.

Le **dimanche 16 février**, au cours de la messe de 9h30 et de la messe de 11h à Cognac, ainsi qu'au cours de la messe de 10h30 à Cherves, les personnes qui en feront la demande pourront **recevoir le Sacrement des malades**.

L'Onction du malade confère une grâce particulière destinée à réconforter, à apaiser, à aider à vivre et à vaincre les difficultés inhérentes à la vieillesse, ou aux maladies physiques ou psychiques qui surviennent à tout âge.

Elle est reçue comme un don du Saint-Esprit qui renouvelle la confiance en Dieu et fortifie.

L'Onction des malades est en effet le signe de la tendresse et de la miséricorde de Dieu.

Par l'Onction, le Christ vient vers le malade pour l'apaiser, lui rendre confiance, lui pardonner ses faiblesses et le fortifier moralement face à la maladie ou au grand âge.

L'Onction du malade est source de bénédiction, de grâce pour le malade, mais aussi pour l'entourage du malade et pour nous tous.

Si vous désirez recevoir le Sacrement des Malades le dimanche 16 février 2024, signalez-le au presbytère, ou à Catherine LOBIT au 06 48 61 65 52.

Il y aura pour ceux qui le peuvent, une préparation des malades à la salle du Sacré-Coeur, le mardi 4 février à 16h, qui permettra de vivre ce beau sacrement dans les meilleures conditions.

Que chacun présent aujourd'hui n'hésite pas à proposer le Sacrement des Malades autour de lui !

Très bonne journée !

Catherine

pour en savoir plus :

<https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/sante/370986-quest-ce-que-le-dimanche-de-la-sante-et-la-journee-mondiale-de>

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 22/01/2025 -

<https://charente.catholique.fr/ouest-charente/actualites/journee-mondiale-des-malades-et-dimanche-de-la-sante/>